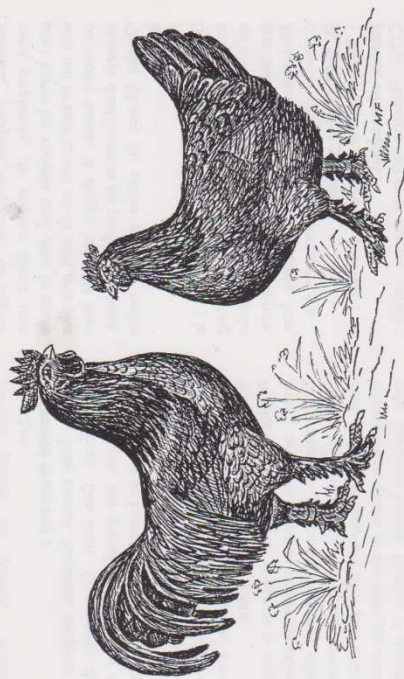




MARANS

A. Généralités

Origine. Marans, proche de l'Atlantique, près de La Rochelle

Oeufs à couver. Très gros, 65 grammes environ chez la poulette, 70 à 80 grammes chez l'adulte. Coquille très foncée, extra rousse.

Diamètre des bagues. Coq : 22 mm ; poule : 20 mm.

Masse. Coq : 3,5 à 4 kg ; poule : 2,6 à 3,2 kg ; coquelet : 3 à 3,5 kg ; poulette : 2,2 à 2,6 kg.

B. Type et but de l'élevage

Volaille assez forte, de hauteur moyenne, donnant l'impression de robustesse et de rusticité, sans lourdeur, plumage assez collant. A rechercher la production d'œufs très gros et extra-roux.

C. Standard

COQ

Corps. Fort, assez allongé, large surtout aux épaules ; épaules portées assez hautes.

Tête. Moyenne, plutôt forte, légèrement aplatie et allongée.

Crête. Simple, de taille moyenne, texture un peu grossière. Dents profondes et aiguës, bien séparées ; le lobe ne touchant pas la nuque.

Barbillons. Moyens, rouges, texture fine.

Oreillons. Moyens, allongés, rouges.

Face. Rouge, sans ou avec léger duvet.

Yeux. Vifs, à iris rouge orangé.

Bec. Assez fort, légèrement busqué, de couleur corne.

Cou. Long, assez fort, avec tendance à s'infléchir en haut vers le crâne ; camail composé de plumes longues et abondantes couvrant bien les épaules.

Dos. Long, plat, légèrement incliné vers l'arrière.

Selle. Large, un peu relevée, mais sans coussins, garnie de nombreuses lances.

Poitrine. Forte, large.

Abdomen. Bien développé.

Ailes. Assez courtes, serrées au corps.

Queue. Forte à la base, assez courte, légèrement relevée, sans dépasser 45°.

Cuisses. Fortes, sans bouffant.

Tarses. Moyens, emplumés ou légèrement emplumés, de couleur blanc rosé pour toutes les variétés sauf chez la poule noir uni et noir cuivré où ils sont gris plus ou moins foncé. 4 doigts longs et bien séparés dont l'externe est parfois emplumé. Ongles blancs ou come plus ou moins foncé.

POULE

De position moins haute que le coq ; le corps large, fort, est plutôt long qu'arrondi ; ligne du dos moins inclinée que celle du coq. Queue petite et serrée. Abdomen bien développé. Crête fine, droite ou inclinée dans sa partie arrière.

D. Différentes variétés

- Variété noir cuivré : (cuivre : ni jaune, ni acajou)

COQ : Plumage noir avec parure cuivrée ; lances du camail et des reins largement bordées de rouge cuivré ; poitrine noire ou légèrement tachée de roux ; brassard et miroir bien noirs.

POULE : Plumage noir sans trop de reflets ; camail cuivré ; poitrine noire ou légèrement tachée de roux.

Défauts graves de coloris : Coq : Miroir brun aux ailes ; toute trace de couleur autre que noire dans les rémiges. Camail jaune paille.

Poule : Dessins bruns sur le corps.

- Variété coucou argenté :

COQ : Plumage coucou beaucoup plus clair dans l'ensemble que celui de la poule avec parfois des reflets jaune paille sur la parure.

POULE : Plumage coucou assez foncé, dessin grossier, sans barres régulières ; camail plus clair ; sous-couleur gris à gris clair.

Défauts graves de coloris : Plumes noires à reflets verts ou fauves ; absence de camail plus clair chez le coq ou camail et lances dorés.

- Variété coucou doré :

Même plumage que la variété coucou argenté, les parties blanches étant remplacées par une teinte dorée.

Défauts graves de coloris : Plumes blanches.

- Variété froment :

COQ : Tête, camail, lances, rouge or à rouge brun. Dos brun. Couvertures des ailes rouges. Les grandes couvertures de l'aile forment un brassard noir. Les rémiges primaires sont noires bordées de brun à l'extérieur. Les rémiges secondaires à barbes internes noires et barbes externes brunes formant le miroir [triangle] brun. Poitrine noire et dessous noirâtre.

POULE : Tête et camail rouge or à rouge brun ; quelques marques noires possibles.

Dos, croupion et couvertures des ailes, couleur froment [blé]. Rachis des plumes clair et bordure pouvant être plus claire.

Plumes de la queue et des rémiges noires avec bordures brunes. Poitrine et dessous crème. Sous-couleur blanchâtre.

Défauts graves de coloris : Coq : Poitrine tachée de brun ; absence de miroir aux ailes.

Poule : coloris délavé sur le dos ; sous-couleur fumée.

- Variété blanche :

Plumage blanc pur de préférence, mais les camail, épaulettes et lances peuvent avoir des reflets jaune paille chez le coq. Défauts graves de coloris : Plumes de couleur.

- Variété blanc herminé noir :

Plumage blanc ; camail herminé ; rémiges et rectrices mélangées de noir et de blanc ; sous plumage blanc.

Défauts graves de coloris : Dessins délavés ; liserés doubles, c'est-à-dire blanc bordé de noir ; reflets dorés.

- Variété noire :

Plumage entièrement noir. Défauts graves de coloris : Plumes cuivrées ou blanches.

- Variété fauve à queue noire :

COQ : L'ensemble du plumage est fauve soutenu ou brun rougeâtre. Tête et camail un peu plus clair fauve doré, ainsi que les lances mais celles-ci dans une nuance un peu plus soutenue. Soupçons de dessins

noirs possibles à l'extrémité du camail. Epaules et couvertures des ailes sont plus foncées, de couleur rouge acajou très soutenu et profond. Rémiges primaires à barbes extérieures noir bordé de fauve. Rémiges secondaires à barbes intérieures noires presque jusqu'à l'extrémité. Queue noire avec parfois des liserés bruns. Sous couleur saumon tolérée très légèrement fumé. Tarses blanc rosé.

POULE : L'ensemble du plumage est fauve soutenu, uniforme avec la nuance entre camail et épaules moins contrastée que chez le coq. Tête et camail fauve doré avec flammes noires sur les plumes inférieures plus prononcées que chez le coq. Queue noire à rectrices bordées de brun. Rémiges, sous-couleur et tarses comme chez le coq.

Défauts graves de coloris : Coq : présence

de noir dans la poitrine ; sous-couleur fumée.

Poule : coloris trop clair, délavé et surtout non uniforme.

E. Défauts disqualificatifs

Manque de taille ; oreillons blancs ou jaunes ; iris des yeux trop clairs ou noirs ; tarses non emplumés, noirs ou jaunes ; port du corps trop enlevé ou triangulaire ; corps horizontal ou penché en avant. Coq pesant moins de 3 kg ; poule moins de 2,2 kg.

REMARQUE : La Marans de sélection anglaise (sans plumes aux tarses) n'est pas reconnue en France.

La Poule aux Œufs d'Or

L'histoire

Originaire de Marans (située à la limite de la Charente-Maritime et de la Vendée, près de La Rochelle).

Dans ces villes portuaires les bateaux faisaient escale et, dès le Moyen-Age, les rescapés des combats de coqs furent croisés avec les poules locales. Ceci explique l'extrême diversité de plumage chez la Marans que nous retrouvons toujours chez le combattant actuel. Un deuxième croisement eut lieu plus tard, à la fin du XIXème siècle avec la race

Les qualités d'une fermière

L'oeuf, tout d'abord, naturellement très gros et d'une riche couleur acajou rehaussée parfois d'une forte brillance. Cette couleur, déposée quelques heures avant la ponte dans l'oviducte, est héréditaire et indépendante de l'alimentation, du sol, du climat. La coquille et sa membrane plus épaisse lui conservent longtemps toute sa fraîcheur, limitant la casse dans les transports ou au cours des manipulations. La Marans est active et se plaît au grand air, même par temps de pluie. Les variétés, nombreuses, réjouissent l'oeil de l'amateur. Actuellement les coloris noir-cuivré, coucou-argenté, froment et blanc sont les plus répandus.

Elle fut la dernière race pure à résister aux hybrides industriels jusqu'au début des années soixante-dix.

L'action du Marans Club de France

Le Marans Club de France, créé en 1929, restructuré en 1991, regroupe alors les quelques éleveurs épars en France et à l'Etranger. Rapidement il dépasse les 100 adhérents. En 1999, il est fort de **380 membres** regroupés autour d'un conseil d'administration et de délégués régionaux actifs.

Le Marans Club édite trois bulletins annuels, participe au Salon de Paris, organise un Championnat de France chaque année et de

nombreux championnats régionaux. Il conseille les éleveurs,

évite les dérives et édite le standard qu'il améliore

tout en conservant les principes essentiels de celui d'origine.

Le Club tient à la disposition de ses membres des bagues d'identification strictement conformes à la réglementation nationale. Le

Marans Club favorise la réimplantation de la Marans dans son berceau d'origine. Les contacts que le

Club entretient à travers le Monde permettent d'informer les adhérents sur tout ce qui a trait à la Marans. Le Marans Club de France est membre de la Fédération Française de Volailles et compte parmi ses adhérents plusieurs juges officiels.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Marans Club de France

Siège social : Serge DEPREZ

12, rue de l'Eglise 02500 OHIS

Tél. 03 23 97 45 03



Créé en 1929